

appartient à la société d'éleveurs de décider à quels points de livraison ces wagons seront placés dans telle ou telle zone.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

LA DISETTE CHEZ LES MÉTIS—LES CONSTATATIONS DES INSPECTEURS

M. A. C. Cadieu (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Le ministre voudrait-il faire connaître à la Chambre les critères utilisés par la délégation que son ministère a envoyée dans le Nord de la Saskatchewan pour déterminer les besoins alimentaires des Métis de cette région? C'est que cette délégation n'a signalé aucun cas de misère noire, en dépit du fait que l'une des familles visitées, une famille de cinq, n'avait pour toutes provisions que deux miches et demie de pain, un peu de saindoux, quelques pommes de terre et sept œufs lorsque l'un des membres du syndicat national des cultivateurs s'est rendu chez elle.

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, les enquêteurs du gouvernement fédéral ont constaté exactement la même chose que les chefs Métis dans la circonscription: personne ne mourait de faim. Ils n'ont certes pas dit qu'il y avait abondance. Il ne fait aucun doute qu'il y a là bien des gens dans le besoin, mais pas de famine. A mon avis, les chefs ont été clairs sur ce point. S'il existait autant de privation et de famine qu'on le dit, je pense que cela motiverait des secours d'urgence outrepassant la juridiction provinciale, normalement exclusive dans ce domaine.

M. Cadieu: Comme il est évidemment très difficile de juger jusqu'à quel point ces gens sont dans le besoin, le ministre publierait-il un rapport détaillé sur la situation constatée par la délégation au cours de sa visite?

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, je serai heureux de rassembler les conclusions des divers membres de la délégation et de les publier.

L'OFFRE DE BLÉ DES FERMIERS AUX MÉTIS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, étant donné la déclaration du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, puis-je poser une question supplémentaire au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé? Comme le

[L'hon. M. Lang.]

ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a exposé les besoins des Métis, le ministre d'État serait-il prêt à faire modifier les règlements de la Commission du blé de façon à permettre aux groupes de cultivateurs qui le désirent, de faire moudre une partie de leur blé pour distribuer la farine à ces familles?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Comme je l'ai dit l'autre jour, monsieur l'Orateur, sans recourir aux agents de la Commission du blé, les cultivateurs ont bien des moyens de faire moudre leur blé dans une province particulière. Le problème que pose l'utilisation des agences de la Commission du blé se rapporte au problème global d'établissement des prix du blé dans la région et à celui de la surveillance quand il y a différents prix pour le blé à moudre. Longtemps, le député a réclamé un régime de dualité des prix pour le blé. Ce régime est maintenant en vigueur, et il serait pratiquement impossible.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. A mon avis, c'est un débat.

L'OFFRE POSSIBLE DE PRODUITS PÊCHÉS AUX MÉTIS

M. Frank Howard (Skeena): J'aimerais poser une question supplémentaire sur ce sujet au ministre des Pêches et des Forêts qui n'est gêné par aucun organisme genre Commission du blé. Le ministre se renseignerait-il à l'égard de la production excédentaire ou même non excédentaire des pêcheries afin de veiller à ce que, sous l'égide de son ministère, ces denrées riches en protéines soient remises aux habitants de cette partie de la Saskatchewan?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Je ne manquerai pas d'examiner la question, monsieur l'Orateur.

LES POSTES

MONTRÉAL—LE RECOURS AUX FORCES ARMÉES POUR LE TRANSPORT DU COURRIER

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes et des Communications.

Croit-il encore qu'il devra finir par avoir recours aux Forces armées canadiennes pour assurer le service postal à Montréal?